

DEC173185DAJ

Décision portant modification de la décision DEC172629DAJ du 24 octobre 2017 portant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées (DR14)

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC142558DAJ portant nomination de M. Christophe Giraud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu la décision DEC172629DAJ du 24 octobre 2017 portant délégation de signature à M. Christophe Giraud, délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Après l'article 3 de la décision DEC172629DAJ susvisée, les termes suivants sont insérés :

« **Art. 3 bis.** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Giraud, délégué régional, de Mme Virginie Mahdi, adjointe au délégué régional, de Mme Ingrid Bonet, responsable du service des ressources humaines, de M. Emmanuel Vialan, responsable du service des affaires immobilières et logistiques, et de M. Jean-Paul Swerts, responsable du service partenariat et valorisation, délégation est donnée à M. Christophe Chaumier et à M. Alexandre Teste, adjoints à la responsable des ressources humaines, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom de la présidente du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er}, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérées au 1.1. »

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 décembre 2017

Anne Peyroche



La Présidente

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90